



4 Avenue du 8 mai 1945 72400 La Ferté Bernard / 34 Rue Xavier Boutet – 72320 – Vibraye
23 Grande Rue 72120 Saint Calais / 21 Place du Marché 41170 Mondoubleau

Critère 2.2 Procédé de positionnement et d'évaluation - Description des modalités de prise en charge du handicap :

Nos procédés de positionnement et d'évaluation sont visibles sur notre site internet et en agence

Prise en charge du handicap : Auto-école non spécialisée

Tout d'abord nous échangeons avec l'élève sur la « forme » de son handicap, « léger/lourd » « mental/physique » et lui demandons les restrictions particulières de sa visite médicale.

Il faut impérativement qu'un avis médical soit donné sur l'aptitude du futur conducteur à rouler seul au volant d'un véhicule.

Pour un handicap léger, nous sommes équipées d'un véhicule à boîte automatique (si besoin équipement d'une boule au volant).

Si la forme du handicap permet d'envisager la formation au sein de notre établissement, une évaluation de conduite sera effectuée afin d'observer les capacités d'analyse du futur conducteur sur la route.

Assistance pour trouver une structure spécialisée :

Le site de la [CEREMH](#) recense des auto-écoles spécialisées par département.

Nous pourrions si besoin vous accompagner dans vos démarches lors de la première de prise de contact avec l'auto-école spécialisée.

ci-dessous les auto-écoles spécialisée (pour les départements 72 et 41) et le lien du site CEREMH sur notre site internet (<https://www.automobile.ceremh.org/>)

Département de la Sarthe

ECF CER Centre Atlantique / Le Mans

39 Rue d'Eichthal,
72100 Le Mans

02 43 21 41 75

Aménagement: Cercle accélérateur au volant, manettes accélétrices, levier frein, levier combiné frein/accélérateur, pédales inversées, boule au volant avec commandes secondaire et occipitales, boîte automatique.